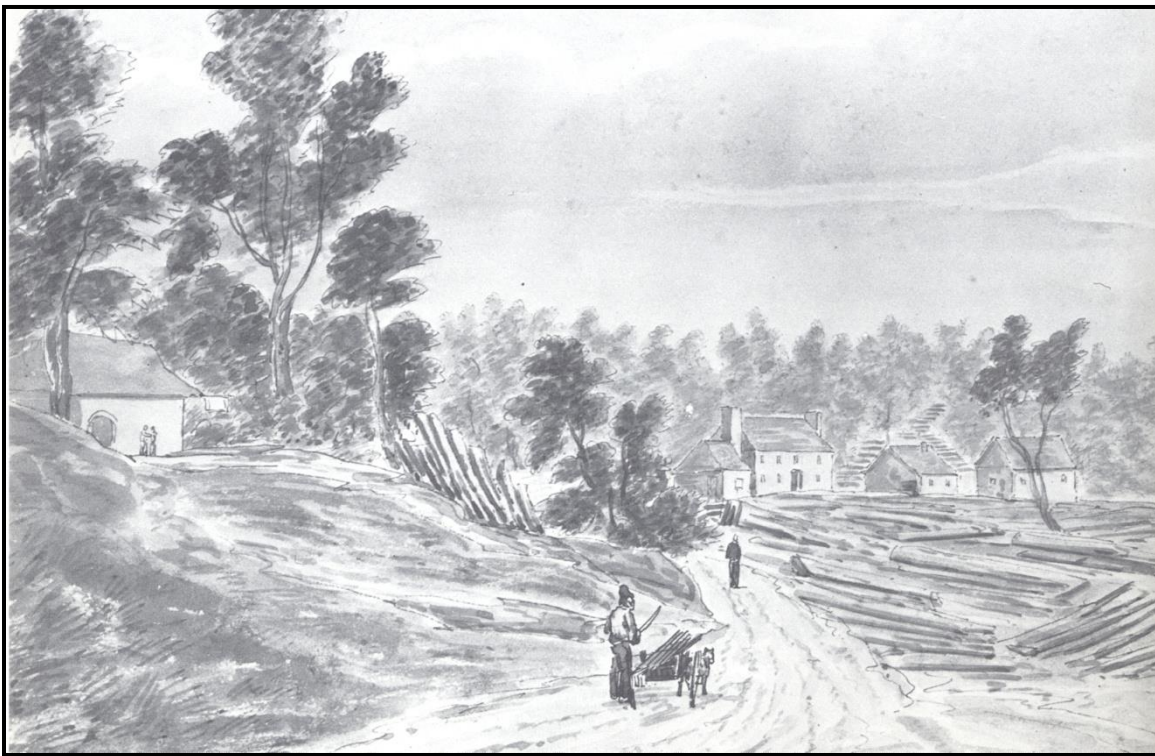


Entente de  
développement culturel



Culture  
et Communications  
Québec 

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE  
D'UNE PARTIE DU SITE DE LA MAISON DES JÉSUITES DE SILLERY  
(CeEt-27) EN 2012 : LE TERRAIN DE LA MAISON GEORGE-WILLIAM-USBORNE



Serge Rouleau  
Ville de Québec  
2013



**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE  
D'UNE PARTIE DU SITE DE LA MAISON DES JÉSUITES DE SILLERY  
(CeEt-27) EN 2012 : LE TERRAIN DE LA MAISON GEORGE-WILLIAM-USBORNE**

**Division du design, de l'architecture et du patrimoine  
Service de l'aménagement du territoire  
Ville de Québec**

**SERGE ROULEAU  
2013**

Cette intervention archéologique a été réalisée dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel conclue entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications.

Page couverture : Aquarelle de James Patterson Cockburn, 29 octobre 1829,  
Royal Ontario Museum (942.48.34).

© 2013  
Ville de Québec  
Tous droits réservés

Dépôt légal  
3<sup>e</sup> trimestre  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN-978-2-89552-102-0

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

Coordination, Ville de Québec

William Moss

Chargé de projet

Serge Rouleau

Manœuvres en archéologie

Anja Herzog  
Julie Gagné  
Christian Perreault

Gestion des collections

Marie-Hélène Daviau

Relevés et dessins

François Pellerin

Propriétaire

Jean Côté

Ville de Québec,  
Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Nathalie Côté  
Guy Labbé

Édition

Fernande Michaud

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à souligner la précieuse collaboration du propriétaire, M. Jean Côté, lors du déroulement du projet ainsi que celle de l'équipe d'interprétation de la Maison des Jésuites, notamment Mme Sandra Blais-Gosselin et M. Éric Dumas, responsables des équipements patrimoniaux. Enfin, les commentaires de Paul-Gaston L'Anglais, sur certains objets de la collection, ont été appréciés.

## RÉSUMÉ

L'intervention archéologique autour de la maison George-William-Usborne a été réalisée à la demande du propriétaire dans le cadre de ses travaux visant à assurer un meilleur drainage à la propriété. Le projet s'est déroulé en deux étapes : des sondages fouillés à la main suivis par une surveillance des travaux d'excavation mécanique. Quoique la maison soit classée immeuble patrimonial depuis 1972, les origines de sa construction et son utilisation initiale demeuraient nébuleuses. Par contre, les démarches du Service des lieux historiques nationaux canadiens, en 1962 et 1963, avaient démontré l'occupation du site au XVII<sup>e</sup> siècle.

Les résultats ont permis de cerner les fondations des murs nord et est de l'enceinte de la mission des Jésuites, érigée en 1649. Quelques niveaux archéologiques associés à l'occupation de cette mission ont également été documentés. En fait, les sols pouvant témoigner des diverses occupations du site du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours ont été observés. La tranchée excavée par la pelle mécanique a permis de constater un milieu moins favorable à l'implantation humaine dans la portion nord de la propriété. Ce secteur semble avoir été soumis à l'écoulement récurrent des eaux provenant de la falaise.

Nous avons également complété le relevé d'un vestige au sous-sol de la maison George-William-Usborne, en parallèle à nos travaux. Cette structure avait déjà retenu l'attention du Service des lieux historiques nationaux en 1962-63 et était toujours en place. Nous ne pouvons que réitérer la possibilité que ce vestige soit associé à une fondation dégagée en 1962-63 et contemporaine au mur d'enceinte de la mission de 1649.

De nos jours, les terrains autour de la maison George-William-Usborne constituent une propriété privée. Dans le cadre des interventions en archéologie, il est pertinent de rappeler que ce site a fait partie intégrante de la mission Saint-Joseph et de la maison des Jésuites de Sillery pendant 300 ans. Ce simple constat est un rappel sur l'importance patrimoniale de cette propriété.

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
1.0 INTRODUCTION .....	1
2.0 INTERVENTIONS ANTÉRIEURES .....	2
3.0 OBJECTIFS DU PROJET ET MÉTHODOLOGIE .....	3
4.0 RAPPEL HISTORIQUE .....	6
5.0 DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES .....	11
5.1 Les vestiges .....	11
5.2 Les contextes stratigraphiques du XVII <sup>e</sup> siècle .....	18
5.3 Les contextes stratigraphiques du XVIII <sup>e</sup> siècle .....	22
5.4 Les contextes stratigraphiques du XIX <sup>e</sup> siècle .....	23
6.0 BILAN DES DÉCOUVERTES.....	25
6.1 Les sols archéologiques .....	25
6.2 Les vestiges archéologiques .....	25
6.2.1 L'enceinte de la mission (1649-1650) .....	25
6.2.2 La maison George-William-Usborne .....	26
7.0 CONCLUSION .....	29
SOURCES .....	31
BIBLIOGRAPHIE .....	31
ANNEXE :	
Annexe I Matrice événementielle .....	33
CATALOGUE DES PLANCHES.....	35

## LISTE DES FIGURES

1. Vue de la tranchée d'excavation devant la maison.
2. Vue des travaux d'excavation face au côté ouest de la maison.
3. Vue de la tranchée dans la cour arrière.
4. Le site de la mission Saint-Joseph en 1688.
5. La maison des Jésuites de Sillery et la chapelle en 1791.
6. La maison George-William-Usborne en 1829 d'après une aquarelle de James Pattison Cockburn.
7. Le site de la maison des Jésuites de Sillery vers 1865.
8. Mur pignon ouest de la maison George-William-Usborne durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.
9. Vue des côtés nord et ouest de la maison vers 1975, avant la construction du solarium.
10. La fondation du mur nord de l'enceinte de la mission érigée en 1649 (21A12-21E5).
11. Vue du parement sud du vestige 21A12-21E5.
12. Vue de la fondation du mur d'enceinte de la mission 21A12-21E5.
13. Vue du vestige 21Y1 en paroi est de la tranchée d'excavation.
14. Vue en plongée du vestige 21Y1 en paroi sud de la tranchée d'excavation.
15. Vue rapprochée et en plongée de la fondation du mur oriental de l'enceinte de la mission 21Y1.
16. Vue du côté sud du vestige 21Y3 regroupant des pièces de bois et deux drains.
17. Vue des côtés nord et oriental de la structure 21Y4.
18. Vue des côtés sud et oriental de la structure 21Y4.
19. Vue de la devanture de la fondation 21Y4.
20. Vue de la portion interne de l'espacement central du vestige 21Y4.
21. Fragments d'écorce provenant de 21C12.
22. Outils provenant de la couche 21C9.
23. Objets en métal provenant de la couche 21C9.
24. Vue de l'étalement de pierres 21B7.

## CATALOGUE DES PLANCHES

1. Localisation du site de la maison George-William-Usborne, CeEt-27.
2. Plan des interventions antérieures sur le site de la maison George-William-Usborne.
3. Plan des sous-opérations et des vestiges du site de la maison George-William-Usborne en 2012.
4. Coupe stratigraphique de la paroi est, CeEt-27-21B.
5. Coupe stratigraphique de la paroi sud, CeEt-27-21B.
6. Coupe stratigraphique de la paroi ouest, CeEt-27-21C.
7. Coupe stratigraphique de la paroi nord, CeEt-27-21C.
8. Coupe stratigraphique de la paroi ouest, CeEt-27-21A.
9. Synthèse des sous-opérations déployées en 2012, 1995 et 1962-63.
10. Disposition des sous-opérations 21A, 21B et 21C en fonction de la limite des enceintes de la mission Saint-Joseph.



## 1.0 INTRODUCTION

L'ancienneté de la maison George-William-Usborne demeure un sujet à débat. Résidence pour les uns, bâtiment utilitaire pour les autres, la forme de cet édifice soulève plusieurs questions. Classé immeuble patrimonial par le gouvernement provincial en 1972, celui-ci fut également connu sous le nom de maison Guay durant les années 1960. Si la naissance de cette maison est nébuleuse, il ne fait cependant aucun doute que cette propriété faisait partie intégrante du site de la mission Saint-Joseph établie par les Jésuites en 1637. Les travaux archéologiques effectués par le Service des lieux historiques nationaux en 1962-63 l'ont démontré de façon éloquente. La propriété voisine du côté ouest, le site de la maison des Jésuites de Sillery, est également un immeuble patrimonial classé.

L'inventaire archéologique de 2012 a été réalisé en soutien au propriétaire, M. Jean Côté. Les travaux archéologiques se sont déroulés du 18 juin au 20 juillet sous le permis de recherche 12-ROUS-02 et furent suivis par la surveillance des travaux d'excavation du 20 au 31 juillet.

## **2.0 INTERVENTIONS ANTÉRIEURES**

Les premiers travaux en archéologie sur cette propriété s'inscrivaient parmi les démarches visant à documenter le site de la maison dite des Jésuites de Sillery (planche 1). L'entrée en scène de John H. Rick du Service des lieux historiques nationaux en 1962 avait entraîné la fouille de quelques sondages archéologiques sur le site de la maison George-William-Usborne. Ces tranchées avaient été disposées à proximité de l'angle nord-ouest et du mur ouest de la maison. Trois autres sondages avaient également été fouillés près de la façade sud de la maison (planche 2).

En 1995, les travaux de réfection de rue du chemin du Foulon ont entraîné le raccordement des conduites d'aqueduc et d'égout. De plus, deux sondages fouillés manuellement face à la maison ont permis la découverte de vestiges (Arkéos 1997).

### 3.0 OBJECTIFS DU PROJET ET MÉTHODOLOGIE

L'intervention archéologique visait d'abord à localiser et à documenter les vestiges du mur d'enceinte en maçonnerie de la mission des Jésuites en place au XVII<sup>e</sup> siècle et à documenter le tracé prévu pour l'implantation d'un drain souterrain sur la propriété (planche 3). Des secteurs de la propriété devaient également être soumis à une fouille manuelle avant le déroulement des excavations mécaniques en raison du potentiel archéologique découvert sur la propriété voisine, en 2010, par le biais du sondage 20B. En effet, cette sous-opération avait livré une séquence stratigraphique intacte et une variété d'objets directement associés à l'occupation de la mission au XVII<sup>e</sup> siècle. Nous espérions donc pouvoir dégager la continuité de ce gisement dans la cour de la maison George-William-Usborne par le biais du sondage 21B. Enfin, la cour sud fut également soumise à la fouille manuelle par le biais du sondage 21C.

La méthodologie utilisée pour l'inventaire archéologique de 2009 était donc intimement liée aux objectifs du projet. Nos travaux se sont déroulés par le biais de l'opération 21. La numérotation des sondages et des tranchées d'excavation a été articulée selon le système Tykal utilisé en archéologie historique au Canada (Parcs Canada 2005).

En 2012, cinq sous-opérations ont été fouillées manuellement. Les dimensions des sondages ont été établies afin d'atteindre tous les objectifs énumérés au paragraphe précédent. La sous-opération 21A (3 m x 1,25 m) fut déployée afin de dégager le mur nord du fort de la mission des Jésuites. Les sondages 21D et 21E ont été ajoutés à 21A afin de faciliter le dégagement de la face nord de cette fondation. Le sondage 21B, déployé dans la cour ouest, mesurait 3 m x 1,50 m et la sous-opération 21C était de 2 m x 1,20 m. Les sondages ont été fouillés à la main selon la séquence de déposition des différentes couches de sol. Les pelles, les grattes, les piolets, les truelles et le tamis ont été utilisés selon les besoins.

Le dernier volet de notre intervention incluait la surveillance des travaux d'excavation pratiqués du pied de la falaise au chemin du Foulon visant à implanter un drain souterrain traversant la propriété (fig. 1 à 3).

Les relevés pratiqués lors des fouilles comprenaient une description technique, une couverture photographique et des dessins stratigraphiques des parois des sous-opérations réalisées sur le terrain. Les notes de terrain, les coupes stratigraphiques, les carnets d'arpentage et les photographies numérisées sont conservés à la Ville de Québec. Par contre, des copies des notes de terrain, celles des dessins et des photographies, ont été déposées au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

L'inventaire sommaire du matériel archéologique a été effectué par catégories de matériaux selon les paramètres en vigueur à la Ville de Québec (L'Anglais 1994). Les artefacts ont été nettoyés, emballés et entreposés à la réserve des collections de la Ville de Québec.



Figure 1. Vue de la tranchée d'excavation devant la maison.  
En direction ouest, photo Serge Rouleau, A12-04-35.



Figure 2. Vue des travaux d'excavation face au côté ouest de la maison.  
En direction nord, photo Serge Rouleau, A12-04-36.



Figure 3. Vue de la tranchée dans la cour arrière.  
En direction sud, photo Serge Rouleau, A12-05-17.

#### 4.0 RAPPEL HISTORIQUE

Le jésuite Paul Le Jeune, supérieur des missions de la Nouvelle-France, avait pris la décision d'établir une mission à l'anse Ka-Miskouaouangachit. Cet endroit était déjà fréquenté par des groupes amérindiens afin d'y pratiquer la pêche à l'anguille (Scott 1902 : 276). Le prêtre, Noël Brûlart de Sillery, commandeur de l'ordre de Malte et membre de la Compagnie des Cent-Associés, avait fourni les argents nécessaires pour les premiers aménagements. Par la suite, il a continué à patronner la mission.

Les ouvriers ont amorcé le défrichement et les travaux de construction d'une résidence à l'été de 1637 (Robert 1990 : 11). L'endroit fut alors renommé Anse Saint-Joseph, du nom de la mission. Les pères Paul Le Jeune et Jean Dequen ont logé dans cette maison dès l'année suivante. Les Jésuites partageaient la maison avec deux familles algonquines. D'autres Amérindiens avaient établi leurs huttes ou cabanes autour de l'habitation des Jésuites. Un épisode de petite vérole, en 1639, a entraîné la dispersion des Amérindiens pour une année.

Au printemps de 1640, les Jésuites ont entrepris la construction de quatre nouvelles maisons destinées à loger quatre familles. L'année suivante, pas moins de trente familles étaient mentionnées à la mission et, en 1642-43, ce nombre fut augmenté à quarante. Ces familles chrétiennes provenaient de diverses nations selon les séjours. Quoique les Algonquins étaient mentionnés en 1640 puis en 1643, ils ont décidé, par la suite, de s'installer près de la maison des Hospitalières sur la concession voisine, plus à l'ouest. Les Montagnais, les Attikamègues et cinq Hurons les ont remplacés à la mission Saint-Joseph. La présence des Abénaquis fut également mentionnée à la mission en 1646.

En 1646, un nouveau four et une brasserie ont été ajoutés à la réduction de Sillery (Robert 1990 : 14). Une palissade de pieux de bois fut également érigée autour de la mission afin de protéger les résidents contre une incursion des Iroquois. En 1648, les Jésuites ont fait construire un moulin à vent. Pour leur part, les domiciliés de la mission ont érigé un fort à l'extrémité de leurs défrichements afin d'y trouver refuge en cas d'attaque iroquoise. De 1649 à 1651, la construction d'un mur en pierre fut amorcée afin de garnir la mission d'une enceinte permanente. Cette muraille sera flanquée aux quatre coins (Robert 1990 : 15).

En 1657, un incendie détruisait la résidence des Jésuites. Divers auteurs ont suggéré que d'autres édifices de la mission, sinon tous, ont été incendiés (Robert 1990 : 16).

Une nouvelle période s'ouvrait avec la reconstruction de la résidence des Jésuites vers 1660. Quoique l'inscription des baptêmes témoignait du retour des Amérindiens de 1660 à 1669, la fréquentation de la mission semblait moins assidue qu'à la période précédente (1640-1657). Cette même année, la présence de Montagnais, d'Algonquins, de Micmacs, d'Abénaquis, d'Etchemins, de Hurons et de Népissingues est mentionnée. De plus, les Abénaquis, fuyant leurs villages de Nouvelle-Angleterre, sont venus s'établir à la mission entre 1675 et 1682. Ces «domiciliés» ont abandonné la mission définitivement en 1689 suivis par les Jésuites en 1698. Dès lors, la maison des Jésuites est utilisée à titre de résidence de campagne par les Pères alors que les terres et autres bâtiments sont soumis au fermage (fig. 4).



Figure 4. Le site de la mission Saint-Joseph en 1688. Détail de la carte des environs de Québec datée de 1688 par le Sieur Robert de Villeneuve. On y observe l'enceinte du fort reconstruite en 1649, le moulin à vent et un réduit fortifié érigé par les Amérindiens domiciliés (10). Archives Nationales d'Outre-Mer, France, Marine JJ/6/61, pièce 32.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la propriété des Jésuites et les terres environnantes sont soumises au fermage. Par contre, les Jésuites ont utilisé leur résidence comme maison de campagne (Robert 1990 : 19). Comme le souligne André Bernier, l'Aveu et dénombrement de 1733 ne mentionnait pas la présence de l'enceinte de pierre de l'ancienne mission (1977 : 22). Quoique les dimensions d'une maison citée dans ce document coïncidaient avec l'actuelle maison dite des Jésuites, il n'est pas certain que ce soit la maison des Pères reconstruite en 1659-60 ni leur résidence utilisée jusqu'en 1759. Ce même document indiquait également la présence d'une maison pour un fermier et un bâtiment partiellement en maçonnerie et en bois utilisé comme étable et grange. Guimont et Delage ont émis l'idée que la maison George-William-Usborne ait été construite au XVIII<sup>e</sup> siècle en se basant sur les dimensions des édifices mentionnés dans l'Aveu et Dénombrement de 1733 (Guimont et Delage 1977 : 5).

Après la conquête, la propriété fut mise en location d'abord au négociant John Taylor Bondfield, de 1763 à 1794, suivi par le marchand John Lynd, de 1797 à 1803 (Robert 1990 : 21). Un plan d'arpenteur dressé en 1791 (McCarthy) indiquait un édifice sur le même emplacement (fig. 5). De 1802 à 1815, William Hullet louait la propriété et y cultivait le houblon. En 1807, Joseph Bouchette rapportait la présence d'une brasserie, un logis et plusieurs autres bâtiments dont un pour la drêche. En 1819-20, le renouvellement du bail pour la location à George William Usborne révélait la présence d'une maison, une brasserie, une malterie et une étable (Robert 1990 : 22). D'ailleurs, la maison actuelle apparaît distinctement sur une aquarelle de James Pattison Cockburn datée de 1829 (fig. 6).



Figure 5. La maison des Jésuites de Sillery et la chapelle en 1791. Le traitement graphique des édifices suggère des constructions en maçonnerie. L'édifice à l'est de la maison des Jésuites correspond à l'emplacement actuel de la maison George-William-Usborne. L'édifice en bordure du rivage fluvial serait un ancien bâtiment agricole. Détail tiré de «Plan exact de la seigneurie de Monceaux appartenant à M. A. Panet écuyer, seigneur de la dite seigneurie, est sise et située dans la seigneurie de Sillery appartenant aux Rev. Pères Jésuites » Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, CN301, S230, D244A.



Figure 6. La maison George-William-Usborne en 1829 d'après une aquarelle de James Pattison Cockburn. La maison se situe à droite de celle dite des Jésuites (flèche). Royal Ontario Museum.

Le marchand de bois Henry LeMesurier, propriétaire depuis 1853, louait les bâtiments au commerçant de bois Richard Reid Dobell et son associé Thomas Beckett. Les bureaux de la compagnie étaient alors logés dans la maison George-William-Usborne (Robert 1990 : 24). Sur la carte des ingénieurs Royaux élaborée en 1865-1872, un long bâtiment était illustré sur le côté

ouest de la maison. Les bâtiments illustrés sur ce document, dont l'actuelle maison George-William-Usborne, pourraient avoir été des dépendances de la maison des Jésuites (fig. 7). Richard Reid Dobell avait finalement acheté la propriété en 1897, lors de la vente des biens de Mary Francis Stuart, veuve du marchand Henry LeMesurier (Taschereau, correspondance du 25 juin 1952). La succession Dobell ayant vendu les biens à la *Dobell Estate Company*, cette dernière revendait la propriété, le 31 octobre 1946, à l'agent d'immeuble L.P.R. Thibodeau. Cette vente consacrait le détachement de l'édifice de l'ensemble des bâtiments de l'ancienne propriété des Jésuites.

Après 1946, la propriété a connu plusieurs propriétaires (lettre du notaire Jacques Taschereau, 25 juin 1952). Charles Octave Drapeau l'avait acquise le 18 août 1950 puis vendue à M. Gérard Guay le 3 mai 1952. Par la suite, M. Julien Dupont a finalement acheté la propriété le 9 septembre 1969. L'architecte Jean Côté est propriétaire depuis 1973.



Figure 7. Le site de la maison des Jésuites de Sillery vers 1865. La flèche pointe vers un édifice sur le site de la maison George-William-Usborne. Détail tiré de la carte des ingénieurs Royaux 1865-1866. BANQ, P600, S4, SS2.



Figure 8. Mur pignon ouest de la maison George-William-Usborne durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Vue partielle à gauche de la maison des Jésuites de Sillery. Bibliothèque de Montréal, Fonds Edgar Gariépy.



Figure 9. Vue des côtés nord et ouest de la maison vers 1975, avant la construction du solarium. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

## 5.0 LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

### 5.1 Les vestiges

Les vestiges se rapportant aux fondations des murs nord et est de l'enceinte de pierre du XVII<sup>e</sup> siècle ont été dégagés : lots 21A12-21E5 et 21Y1. Une autre fondation parallèle au mur nord fut identifiée par le vestige 21Y2.

La fondation du mur nord (21A12-21E5) était composée d'un assemblage d'assises de grès vert sans liant (fig. 10). Orientée est-ouest, ce vestige fut dégagé sur 2,20 m de longueur par le biais des sous-opérations 21A, 21D et 21E. Sa surface se situait à une altitude de 7,31 m NMM et le vestige subsistait sur 0,51 m de hauteur. La partie supérieure mesurait 0,72 m de largeur comparativement à 0,85 m de largeur pour la portion basse. Le parement sud, composé de trois assises de hauteur, mesurait 0,51 m. Le vestige était posé sur un lit de pose appuyé sur le roc et l'argile selon le cas (fig. 11, 12). Un léger fruit était perceptible au-dessus du lit de pose.



Figure 10 La fondation du mur nord de l'enceinte de la mission érigée en 1649 (21A12-21E5). En direction ouest, photo Serge Rouleau, A12-03-28.



Figure 11. Vue du parement sud du vestige 21A12-21E5.  
En direction nord, photo Serge Rouleau, A12-03-31.



Figure 12. Vue de la fondation du mur d'enceinte de la mission 21A12-21E5.  
En direction nord-est, photo Serge Rouleau, A12-03-35

La fondation (21Y1) en grès vert du mur oriental de l'enceinte de la mission fut dégagée lors de la surveillance des travaux d'excavation mécanique nécessaires pour la pose d'un drain agricole (fig. 13 à 15). Orientée nord-sud, cette fondation de pierres sèches mesurait 0,70 m de largeur à la base et fut dégagée sur 0,80 m de longueur. Le vestige subsistait sur deux assises de hauteur et mesurait 0,40 m. La surface dérasée de façon inégale se situait à une altitude de 6,83 m NMM

et à 6,40 m NMM. Un massif de pierres de grès posées à plat fut également dégagé sur le flanc ouest de la fondation de l'enceinte. La surface de ce massif se situait à une altitude de 6,45 m NMM. Cette structure était parallèle au mur d'enceinte.



Figure 13. Vue du vestige 21Y1 en paroi est de la tranchée d'excavation.  
En direction ouest, photo Serge Rouleau, A12-04-28.



Figure 14. Vue en plongée du vestige 21Y1 en paroi sud de la tranchée d'excavation.  
En direction sud, photo Serge Rouleau, A12-04-29.



Figure 15. Vue rapprochée et en plongée de la fondation du mur oriental de l'enceinte de la mission 21Y1. En direction sud-est, photo Serge Rouleau, A12-04-30.

Le vestige 21Y2 a été mis au jour du côté ouest de la maison lors des travaux d'excavation (planche 3). Il s'agit d'une concentration de pierres de grès vert observée sur deux assises de hauteur. Orienté dans un axe est-ouest, ce vestige en maçonnerie sèche mesurait 0,70 m de largeur. La surface fut dégagée à une altitude de 6,66 m NMM et les pierres étaient simplement appuyées au sol. Le parement nord de ce vestige se situait à 2,90 m du mur d'enceinte nord du fort de la mission (21A12).

Quelques drains ont été mis au jour dans le périmètre de la cour nord de la propriété lors des excavations mécaniques. Il semble que ces éléments (21Y3) s'inscrivaient parmi les efforts déployés par les propriétaires pour contrer la venue des eaux de ruissellement en provenance de la falaise (planche 3). Ces aménagements prenaient la forme de pièces de bois disposées dans un axe est-ouest afin de dévier le parcours des eaux souterraines (fig. 16). Deux pièces de bois équarries et superposées ont été observées en paroi à 0,94 m de la surface (7,07 m NMM). La plus basse mesurait 0,25 m de côté comparativement à 0,18 m pour l'autre. Un tuyau en céramique d'un diamètre de 0,15 m avait été disposé contre le côté sud de la pièce inférieure. Un autre tuyau, de 0,305 m de diamètre, avait été ajouté au même endroit, probablement à une date ultérieure. Ces aménagements pourraient avoir été mis en place au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle ou au XX<sup>e</sup> siècle.



Figure 16. Vue du côté sud du vestige 21Y3 regroupant des pièces de bois et deux drains.  
En direction nord-ouest, photo Serge. Rouleau, A12-05-23.

Nous ne pouvons compléter l'énumération des vestiges sans mentionner les «ruines» d'une structure inconnue (21Y4) au sous-sol de la maison George-William-Usborne. Il s'agit des vestiges disposés contre la fondation du mur ouest et mesurant 3,91 m de longueur (planche 3). L'ensemble de cette structure mesurait 2,75 m dans un axe est-ouest. Le flanc nord rectiligne de cette construction en maçonnerie était intégré à un parement en forme de demi-cercle (fig. 17 à 20). Le parement droit, sis du côté nord de la structure, était fondé sur le roc et visible sur sept assises de hauteur (0,80 m). Le côté interne du parement de forme semi-circulaire se terminait par un parement droit de près de 0,68 m de largeur et de 1,83 m de longueur. Un autre parement de maçonnerie de longueur similaire se situait à 1,04 m plus au sud. Visible sur cinq assises de hauteur, ce parement créait un espace rectangulaire mesurant 1,04 m de largeur, 0,80 m de hauteur et 1,83 m de longueur. La base de cet espace était nivelée par un enduit de mortier de couleur beige et l'extrémité du parement sud avait été altérée.

Au fil des années, il est possible que le flanc sud de ce vestige ait été altéré. L'espace au sud du vestige est d'ailleurs pourvu d'un dallage de briques rouges aménagé à une date postérieure au démantèlement d'une partie du massif de maçonnerie. Il est à noter que l'extrémité du flanc nord de la structure était également altérée. Étonnamment, les relevés effectués par le Service des lieux historiques nationaux en 1963 indiquaient une configuration différente de la moitié sud de la structure. Sans autres informations supplémentaires, le plan du vestige montrait le prolongement d'une partie de cette structure au-delà du point médian du mur sud de la maison. Cette vue en plan n'indiquait pas si cette configuration touchait l'ensemble de la structure ou seulement la partie inférieure. De plus, ce document restait muet sur la nature des matériaux composant le vestige. Selon le propriétaire, l'architecte Jean Côté, la cheminée actuelle n'est pas associée à ce massif de maçonnerie.



Figure 17. Vue des côtés nord et oriental de la structure 21Y4. Le prélèvement des sols au sous-sol a entraîné un déchaussement du roc supportant la structure.  
En direction ouest, photo Serge Rouleau, A12-05-06.



Figure 18. Vue des côtés sud et oriental de la structure 21Y4.  
En direction nord-ouest, photo Serge Rouleau, A12-05-12.



Figure 19. Vue de la devanture de la fondation 21Y4. L'espace entre les jambages est encombré de matériaux. En direction ouest, photo Serge Rouleau, A12-05-09.



Figure 20. Vue de la portion interne de l'espacement central du vestige 21Y4. En direction sud-ouest, photo Serge Rouleau, A12-05-11.

## 5.2 Les contextes stratigraphiques du XVII<sup>e</sup> siècle (planches 3 à 8)

Quelques couches de sol associées au XVII<sup>e</sup> siècle ont été dégagées dans les sous-opérations 21B et 21C. Par contre, nous avons constaté la présence d'une séquence stratigraphique moins importante dans la sous-opération 21A puisque perturbée au XIX<sup>e</sup> siècle.

Les premières dépositions associées au XVII<sup>e</sup> siècle ont été relevées par le biais des lots 21A14, 21B14 et, en partie, dans 21C12. Ces sols se composaient d'une argile légèrement limoneuse et organique. La couleur variait de brune pour les lots 21C12 et 21A14 à brune légèrement rougeâtre dans le lot 21B14. Ces sols ont été dégagés à une altitude se situant à 6,56 m NMM pour le lot 21B14 et à 6,25 m NMM pour le lot 21C12. Des fragments de bois, des morceaux d'écorce et des pierres de grès ont été observés dans le lot 21C12. Plusieurs fragments d'écorce provenaient d'objets comme en témoignaient des points de couture témoins d'un assemblage (fig. 21).

Le matériel provenant de ces sols 21B14 et 21C12 témoignait d'une occupation domestique de faible envergure. La quantité et la variété des objets provenant des sondages indiquaient un secteur situé à distance des habitations. De plus, la présence de fragments de bois et d'écorce suggérait le déroulement d'activités domestiques en périphérie de la première mission des Jésuites ou même avant l'établissement de la mission.



Figure 21. Fragments d'écorce provenant de la couche 21C12. Noter les perforations aux extrémités.  
Photo Chantale Gagnon.

La déposition suivante a été cernée par les sols 21B13, 21C10, 21C11 et, en partie, par le lot 21C12. Il s'agit de remblais déposés sur le site dans le cadre de travaux d'aménagement visant à niveler la surface du sol. Ce phénomène était particulièrement observable dans la paroi nord de la sous-opération 21B (planche 4) où l'horizon 13 a été déposé afin de compenser la pente à cet endroit.

Le lot 21B13 identifiait un limon argileux brun. Ce sol plus ou moins compact comportait des taches noirâtres de matières organiques, des fragments de bois et de gros blocs de grès vert. L'épaisseur de cette couche variait de 0,08 m à 0,73 m. La surface se situait à une altitude moyenne de 6,70 m NMM. Le matériel provenant de cette couche était compatible avec une aire

de rejet de résidus domestiques. Les ossements comptaient pour 30,80 % de l'ensemble des artefacts (198). Environ la moitié de ces os étaient blanchis. Les 66 fragments de briques représentaient 33,33 % de la collection comparativement à 22 % pour la céramique. Celle-ci se composait en grande partie de terre cuite commune vernissée provenant de la France et du *North Devon*. Quelques tessons (4) en grès de la Basse-Normandie ont également été observés. Enfin, l'assemblage était complété par deux fragments de verre, de l'écorce (16), six clous, une cheville de métal et une pierre à aiguiser.

La surface des sols formés par les lots 21C10 et 21C11 se situait à une altitude de 6,40 m et 6,57 m NMM. L'ensemble de la déposition mesurait de 0,22 m à 0,27 m en épaisseur et se composait d'une argile rougeâtre mêlée à du petit gravier calcaire de même couleur. Cette couche compacte comportait des nodules de bois carbonisé. Il est probable que ce sol fut déposé en même temps que les pierres de grès vert et les pièces de bois observées dans le sol 21C12. Les dépositions identifiées par les lots 21C10 et 21C11 contenaient peu d'objets : deux fragments de briques, dix clous forgés et un os.

Dans la sous-opération 21C, le lot 9 cernait une couche d'une épaisseur variant de 0,10 m à 0,16 m. Cette argile compacte était mêlée à de la cendre grise et des nodules de bois carbonisé. La couleur de cet horizon stratigraphique variait de brune à grise. Plusieurs inclusions ont été observées : fragments de briques rouges, éclats de pierres de grès vert provenant de la taille, cendre grise et fragments de bois carbonisé.

La datation fournie par la céramique se situait au XVII<sup>e</sup> siècle. Cette couche (21C9) a livré des fragments en terre cuite commune vernissée du *North Devon* (ou pseudo *North Devon*) provenant d'un contenant creux (terrine ou jarre) et d'une marmite. Quelques fragments d'une production locale et d'autres en terre cuite commune vernissée verte de la France ont également été recueillis. Un nombre substantiel d'ossements (58) comptait pour 23,57 % de l'assemblage. D'ailleurs, des fragments de briques rouges tachées de mortier, des éclats de pierres de grès et la présence de 34 clous forgés pourraient témoigner de travaux de construction. Les objets en métal, incluant les clous forgés, représentaient tout de même 26 % de l'assemblage.

D'autre part, la variété apparente des artefacts pourrait révéler un indice d'activités artisanales dans ce secteur. À titre d'exemple, ces objets regroupaient de minuscules fragments en métal cuivreux, les clous forgés cités précédemment, une maille de 19 cm de longueur, un gond, un morillon, une cheville en fer forgé, une lame de scie ou de godendard, une gouge, une lame de couteau et peut-être une autre provenant d'un ciseau à bois. D'autres objets plus énigmatiques figuraient également dans la collection, dont un embout de tige ou de hampe, une barre de métal et deux bandes de métal recourbées en forme de demi-cercle. Une autre bande pouvait être associée à un outil ou un fer à cheval, car cette pièce comportait un tenon pour fixation à une extrémité et une amorce de courbe à l'autre extrémité. Enfin, deux objets tubulaires dont les extrémités avaient jadis été fixées à un objet ont également été observés. Par conséquent, la variété des objets et la présence de quelques outils dans la couche 21C9 nous amènent à penser à la proximité d'une boutique ou d'un atelier de forgeron (fig. 22, 23).



Figure 22. Outils provenant de la couche 21C9.  
Photo Chantale Gagnon.



Fig. 23. Objets en métal provenant de la couche 21C9.  
Photo Chantale Gagnon.

Dans le sondage 21B, le lot 12 identifiait possiblement un niveau de cour dont la surface se situait à une altitude variant entre 6,72 m et 6,80 m NMM. Ce niveau se composait d'une argile limoneuse compacte couvrant l'ensemble de la sous-opération et le remblai déposé lors de l'aménagement du site (21B13). Le sol brun et légèrement rougeâtre comportait de nombreux fragments de bois décomposé et d'autres fragments carbonisés. La collection comprenait 64 artefacts dont la céramique (15) représentait 23,43 % de l'assemblage, les ossements (9) 14,06 % et la quincaillerie (31) 48,43 %. Le matériel recueilli indiquait la formation de la couche au XVII<sup>e</sup> siècle. Les fragments de céramique observés provenaient d'objets en terre cuite

commune vernissée du *North Devon (gravel tempered)*, en terre cuite commune vernissée verte de la France, en grès cérame grossier du Beauvaisis et en grès cérame grossier de Normandie. Des clous forgés et des fragments de briques ont également été répertoriés. Enfin, un agrégat en plomb pourrait bien être associé à un projectile de fusil déformé suite à son utilisation.

Le sol 21C8 recouvrait le précédent à l'exception d'une section d'un mètre de longueur près de l'angle sud-est du sondage où il était possible de voir la surface du sol suivant (21C9). Il s'agit d'une argile compacte de couleur rouille-rougeâtre mesurant une dizaine de centimètres en épaisseur. Des fragments de bois carbonisé ont été observés de même que des cailloux, quelques fragments de briques rouges et de rares pierres. Ce sol pourrait être associé à une surface de cour au XVII<sup>e</sup> siècle. Seulement trois tessons ont été recueillis : l'un en terre cuite commune vernissée du *North Devon (gravel tempered)*, un autre en terre cuite commune vernissée de type pseudo *North Devon* et un en terre cuite commune vernissée verte de la France. Cet assemblage était complété par la présence de fragments de métal cuivreux, 11 clous forgés, une pierre à fusil en silex et un fragment provenant d'un creuset en terre cuite vitrifiée. D'ailleurs, la présence de cet objet dans le contexte d'une mission du XVII<sup>e</sup> siècle soulevait quelques interrogations.

Les lots 21B10-21B11 identifiaient une argile sableuse très compacte de couleur brun rouille à rougeâtre. D'une épaisseur d'une dizaine de centimètres, ce sol comportait des mottes d'argile verte, des fragments de schiste épars et de minuscules nodules de mortier. La compacité du sol et sa composition suggéraient un niveau de cour au XVII<sup>e</sup> siècle. Cette datation est basée sur la présence d'un tesson en terre cuite commune vernissée et la position stratigraphique de la couche de sol.

Dans la sous-opération 21B, le lot 9 fut associé à un sol sableux et légèrement argileux compact de couleur brune. Les granules de mortier, des mottes d'argile de couleur brun-rouge-bourgogne et des fragments de bois carbonisé étaient présents dans cette couche. De nombreux cailloux et pierres en grès vert, observés dans la moitié sud du sondage, suggéraient un événement associé à des travaux de démolition ou de réparation.

Il est difficile d'associer la formation de cet horizon stratigraphique (21B9) à une séquence temporelle précise. Le matériel reflétait bien notre interprétation concernant des travaux de démolition ou de rénovation, car les fragments de briques représentaient 68,25 % de l'ensemble de la collection. Quelques clous (3), une cheville en métal, une bande et une tige figuraient également parmi les objets. Les ossements (11) représentaient 17,46 % des artefacts. Un tesson en terre cuite commune vernissée, un fragment d'une écuelle en faïence blanche et un bout de tuyau de pipe en argile complétaient la collecte des objets.

La couche 21C7 identifiait une argile légèrement sableuse dont la coloration brune comportait des taches rougeâtres éparses. D'une épaisseur de 0,05 m à 0,19 m, ce sol compact incluait des lentilles de cendre, des fragments de bois carbonisé et des concentrations éparses de granules de mortier. La datation fournie par le matériel archéologique suggérait une période se situant au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce niveau a généré 117 artefacts dont les objets associés à la quincaillerie comptaient pour 53,84 % de la collection. Ces objets incluaient 47 clous forgés et 13 fragments de briques. Les ossements de boucherie représentaient 28,20 % de la collection et la céramique 11 %. La céramique se composait de tessons de terre cuite commune vernissée (8), de terre cuite commune vernissée verte de la France (3), d'un fragment de faïence blanche et un autre provenant d'une cruche en grès rhénan gris. Signalons également la présence d'un tesson de brique provenant d'un four portatif, trois fragments d'un tuyau de pipe en argile blanche et une pierre à fusil en silex taillée sur éclats. La formation de la couche 21C7 pourrait donc avoir

incorporé des éléments résiduels suite à un incendie. Ce sol a également reçu des résidus domestiques comme en témoignait la présence des ossements.

### **5.3 Les contextes stratigraphiques du XVIII<sup>e</sup> siècle**

La couche 21C6 recouvrait le sol précédent sur l'ensemble du sondage. D'une épaisseur d'une dizaine de centimètres, la couche se composait de sable légèrement argileux dont la couleur variait de brune à rougeâtre. Cet horizon compact était parsemé de pierres de grès vert. Seulement 15 artefacts ont été recueillis dont neuf fragments de briques et trois clous. Un seul tesson de faïence blanche était présent.

L'horizon 21C4-C5 recouvrait la couche précédente sur l'ensemble de la sous-opération à une altitude moyenne de 7,00 m NMM. Il s'agit d'une argile incorporant un peu de sable en profondeur. Compact, ce sol de couleur brune incluait des cailloux. Un total de 61 artefacts provenait de cet horizon. Des tessons en terre cuite commune vernissée de production locale (6), des fragments provenant d'un couvercle à marmite en terre cuite commune non vernissée, un tesson d'un plat à aile en terre cuite commune vernissée verte de la France et deux autres provenant d'une jarre en terre cuite commune vernissée de Buckley permettaient de dater la formation de cette couche au XVIII<sup>e</sup> siècle. Quatre fragments provenant de pipes en argile étaient également présents. La céramique représentait seulement 22,95 % de l'ensemble du matériel comparativement aux éléments de quincaillerie (34,42 %) représentés par des fragments de briques et des clous. Enfin, les 19 ossements occupaient 31,14 % de cet assemblage. Le sol 21C4-21C5 correspondait probablement à la surface d'une cour.

Le sol 21B8 dégagé à une altitude moyenne de 7,10 m NMM semblait avoir été déposé sur la couche 21B9 afin de niveler la surface. Le lot 21B8 identifiait un silt de couleur gris verdâtre mêlé à un sol argileux brun rougeâtre. Ce sol compact incluait également un gravillon de plage. Quelques tessons de briques (5), six clous forgés, un tesson en terre cuite commune non vernissée soumis au feu et une ébauche de pierre à fusil en silex ne permettaient pas d'attribuer une datation précise à la formation de cette couche. Ce niveau avait été recouvert par la couche 21B6 et 21B7.

Le lot 21B6 identifiait une argile compacte de couleur brun rougeâtre. Cette couche se situait à une altitude maximale de 7,26 m NMM. D'une épaisseur de 0,11 m à 0,22 m, ce sol était accompagné de trois étalements de pierres de grès vert (21B7). Ces trois concentrations de pierres étaient orientées dans un axe est-ouest et accompagnées de traces de bois près de l'extrémité nord de la sous-opération. Ces concentrations de pierres étaient situées aux extrémités et au centre du sondage. L'étalement central mesurait 0,34 m de largeur et 0,90 m de longueur. Celui dégagé près de l'extrémité nord couvrait la largeur de la sous-opération (1,50 m) et a été observé sur au moins 1,15 m, dans un axe nord-sud, sans que sa limite soit atteinte. Une pièce de bois équarrie d'une douzaine de centimètres de côté a été observée parmi les pierres. L'ensemble formé par le sol (21B6) et ces étalements de pierres (21B7) pourraient constituer un aménagement volontaire et non une déposition fortuite. La majorité des pierres était simplement étalée au sol à l'exception de quelques éléments disposés à la verticale à proximité de la pièce de bois. Il est donc possible que ces étalements de pierres soient associés à une structure. Les 17 artefacts suggéraient une datation de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle sans permettre une identification des activités autre qu'une occupation domestique. Les éléments (6) associés à la céramique incluait deux fragments en terre cuite commune vernissée façon locale, un tesson en faïence blanche française, deux fragments de *creamware* et un tesson en grès rhénan gris.



Figure 24. Vue de l'étalement de pierres 21B7.  
En direction sud, photo S. Rouleau, A12-01-17.

La couche 21B5 recouvrait les vestiges 21B7 et 21B6 et pourrait bien être un niveau d'occupation. Il s'agit d'un sol argileux devenant légèrement sableux dans la moitié sud du sondage. Compacte, cette couche de couleur brune avec des teintes rougeâtres mesurait de 0,08 m à 0,27 m en épaisseur. La couche comportait également des fragments de bois carbonisé épars et de petits cailloux.

Le matériel provenant du lot 21B5 comptait 89 artefacts, dont 74 objets en métal (83,14 %). Ceux-ci comptaient bon nombre de clous (62) dont 13 forgés et 49 laminés. Seulement cinq fragments de céramique ont été observés : deux tessons en terre cuite commune vernissée verte de la France, un fragment en terre cuite commune vernissée, un tesson de faïence blanche et un autre en *creamware*. L'assemblage formé par le matériel suggérait une datation de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est probable que cette couche ait été utilisée durant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### **5.4 Les contextes stratigraphiques du XIX<sup>e</sup> siècle**

La couche 21B4 se situait à une altitude moyenne de 7,50 m NMM, soit près de 0,30 m sous la surface. La couche se composait d'un sable argileux compact de couleur brun foncé et contenait des cailloux de petites dimensions. Le matériel témoignait de l'occupation domestique tant par la présence de terre cuite commune non vernissée, de terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du Nord-est, de *creamware*, de *pearlware*, de terre cuite fine blanche et de terre cuite fine blanche vitrifiée. La présence de quelques éléments rappelait la proximité de la surface dont 87 clous tréfilés, un boulon et un fragment de papier d'emballage.

Une surface de circulation potentielle fut dégagée par les sols 21B2-21B3 à une altitude maximum de 7,70 m NMM. Il s'agit d'une sorte de surface «macadamisée» par l'utilisation d'une argile sableuse emprisonnant de petits cailloux. De couleur brun foncé et très compact, ce sol se

détachait par fragments sous l'effet du pic et du piolet. Le matériel observé suggérait une datation de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

La couche 21C3 couvrait l'ensemble de cette sous-opération à une altitude moyenne de 7,18 m NMM. Il s'agit d'une argile farineuse dont la couleur brune comportait des teintes rougeâtres. Ce sol compact comportait des cailloux, des galets de grès et de nombreuses mottes de mortier beige. Il s'agit d'un niveau témoin de travaux de construction ou de rénovation. Le matériel incluait des artefacts du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Sur un ensemble de 162 artefacts, la céramique (56) représentait 34,56 % de la collection. Divers tessons suggéraient une datation au XVIII<sup>e</sup> siècle : terre cuite commune vernissée verte de la France, d'autres de facture locale, huit fragments de faïence blanche, deux en porcelaine fine orientale et huit tessons de *creamware*. De plus, la présence de deux fragments en terre cuite fine blanche, trois tessons en terre cuite fine blanche vitrifiée et quatre fragments d'une pipe en argile du fabricant Bannerman permettaient assurément d'associer cette couche à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le lot 21C2 identifiait une argile compacte et truffée de petits cailloux de grès verdâtre. Cette couche, d'une vingtaine de centimètres, était également mêlée à des galets de grès. Le sol de couleur brune revêtait une teinte rougeâtre en profondeur. Le matériel regroupait des tessons de céramique des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Des éléments contemporains dont des clous tréfilés et une capsule pour bouteille indiquaient la proximité de ce niveau avec la surface. La couche 21C2 se situait sous le gazon et l'humus identifié par le lot 21C1.

## 6.0 BILAN DES DÉCOUVERTES

### 6.1 Les sols archéologiques

L'absence de structure à proximité des séquences stratigraphiques dégagées dans les sous-opérations 21B et 21C a constitué une contrainte à une interprétation pointue des contextes archéologiques. Les vestiges de structures auraient alors permis l'ajout d'indices importants dans la séquence des événements se déroulant au XVII<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, des indices archéologiques importants ont pu être captés lors de l'inventaire.

Les travaux d'aménagement impliquant le remblayage de certains secteurs du site par les lots 21B13, 21C10 et 21C11 se sont manifestement déroulés au XVII<sup>e</sup> siècle. L'événement le plus susceptible d'être associé au nivellement du site serait la mise en place de l'enceinte en pierre de la mission de 1649 à 1651. En effet, les emplacements couverts par les sous-opérations 21A, 21B et 21C se situaient en dehors du périmètre de la première enceinte en bois de la mission. La face orientale probable de cette palissade de pieux fut identifiée en 2010 dans le sondage 20B (Cloutier 2011 : 16) (planche 10). Dans ce contexte, le terrain situé à l'extérieur du périmètre de l'enceinte de la mission n'a probablement pas fait l'objet d'aménagements particuliers. Par contre, les sous-opérations 21B et 21C couvraient un secteur situé à l'intérieur du nouveau périmètre défini par la mise en place d'une *muraille* en 1649. Par conséquent, il apparaît logique d'envisager que les travaux de construction de l'enceinte furent suivis par un nivellement de la surface de la cour afin de faciliter les déplacements des occupants du fort. Les lots 21B13, 21C10 et 21C11 pourraient fort bien témoigner de ces aménagements.

D'autre part, les objets provenant d'un niveau de cour identifié par le lot 21C9 pourraient révéler la proximité d'une boutique de forge dans le secteur nord-est du fort de pierre de la mission. C'est la diversité des objets en métal observés qui pourrait constituer un indice d'activités de forge à l'intérieur de l'enceinte.

Nous avons noté la présence de niveaux archéologiques anciens autour de la maison et leur absence dans la cour nord sise entre la maison et la falaise. Ce constat fut uniquement basé sur les observations générées en surveillance archéologique accompagnant les travaux d'excavation. Outre des sols de remblais, des vestiges (21Y3) visant à contrôler le parcours des eaux souterraines ont été dégagés à moins de six mètres du mur nord de la maison. Orientés dans un axe est-ouest, ces vestiges témoignaient des tentatives des anciens propriétaires pour domestiquer le ruissellement souterrain. Ces vestiges ont manifestement été implantés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles pour endiguer les eaux souterraines affectant une partie de la propriété. Il serait étonnant que les occupants du site aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles n'aient pas été confrontés à des problèmes identiques.

### 6.2 Les vestiges archéologiques

#### 6.2.1 L'enceinte de la mission (1649-50)

Lors de la saison de 1963, l'archéologue John Rick avait mis au jour des portions de la fondation du mur nord de l'enceinte de la mission érigée en 1649. Une partie avait été dégagée à environ neuf pieds (2,74 m) du mur nord de la maison des Jésuites et une autre près du coin nord-ouest de la maison George-William-Usborne, connue sous le nom de maison Guay en 1963. Le prolongement de cette fondation, sous un trottoir sis à l'arrière de cette maison (côté nord), fut présumé à défaut d'être vérifié par des excavations.

Une autre fondation fut mise au jour à proximité du flanc ouest de la maison George-William-Usborne en 1963. Ce vestige, identifié sous le descripteur «wall D», était orienté dans un axe parallèle au mur ouest de la maison et débordait du côté ouest (planche 2). La sous-opération 5F avait alors été disposée afin de vérifier si cette fondation se prolongeait au-delà du périmètre de la maison. L'extrémité sud ne fut pas découverte. Ce vestige comportait un décrochement dans sa portion nord et joignait le flanc sud de l'enceinte du fort. À ce propos, John Rick affirmait que le vestige D dégagé en 1963 était «appuyé contre la fondation de la maison Guay» et connecté au flanc du mur d'enceinte en pierre de la mission : «More foundations (wall D) were found against the west wall of the Guay House (see Fig. 9) and these are connected with the north fortification wall. Possibly, wall D may be related to the curving masonry walls in the cellar of the Guay House» (Rick 1968 : 28). Quoique l'auteur ne précise pas la nature du joint entre ces vestiges, les travaux de 1963 ont démontré que le mur D était bien contemporain à l'enceinte de la mission érigée en 1649. De plus, ces mêmes données archéologiques indiquaient clairement que les murs ouest et nord de la maison George-William-Usborne étaient postérieurs aux vestiges des structures de la mission des Jésuites du XVII<sup>e</sup> siècle.

D'autre part, John Rick souleva une autre observation pertinente sur le vestige D dont le tracé au sol pouvait révéler la présence d'un enclos (ou construction) rectangulaire : «If wall D turns towards the east and joins the east fortification wall, it will form a similar enclosure about fifty feet (east-west) long with the northeast tower at one corner by twenty feet» (Rick 1968 : 29). L'auteur faisant alors référence à la possibilité d'un enclos rectangulaire dans le coin nord-est de l'enceinte de la mission. Il fit le même constat pour l'angle nord-ouest du fort où l'extrémité ouest du «mur A» était appuyée contre la fondation de la courtine ouest. John Rick a donc associé les vestiges A et D à la présence de structures ou constructions logées dans les angles du fort de la mission érigée en 1649.

En 1995, la découverte d'une structure (12A410) dans le chemin du Foulon avait incité l'archéologue responsable du projet à envisager la présence d'un bâtiment adossé au mur oriental de l'enceinte de la mission (Arkéos inc. 1997 : 54). L'ensemble des informations provenant des campagnes de 1962-63 et 1995 font ressortir un aspect important de l'enceinte en pierre de la mission : la présence probable de structures à proximité du côté interne de l'enceinte. Cette disposition soulève cependant des interrogations du point de vue défensif lorsque l'on pense à un accès facile et rapide à la courtine dans l'éventualité d'une attaque. À première vue, la présence possible d'une structure à proximité des angles du fort semble aller à l'encontre d'un libre accès aux tourelles logées aux angles de l'enceinte de pierre.

Enfin, les mensurations et le type de construction des fondations du mur en pierre du fort de la mission observés en 2012 ont fourni quelques indices sur la structure hors sol. D'une part, la largeur de la fondation du mur nord et est variait entre 0,72 m et 0,83 m. Ces dimensions étaient suffisantes pour servir d'appui à un ouvrage en maçonnerie. Par contre, le mode de construction de la fondation suggérait l'utilisation d'un mur en maçonnerie sèche. En effet, aucun liant ne fut observé parmi les fondations. Il nous faut donc conclure à un mur de courtine d'une hauteur présumée de deux mètres et moins en raison de l'absence de mortier.

### 6.2.2 La maison George-William-Usborne

John Rick avait bien cerné les difficultés inhérentes à la documentation de l'évolution de la maison George-William-Usborne. Il avait soulevé la possibilité que cette maison ait été la brasserie mentionnée au début du XIX<sup>e</sup> siècle, un édifice converti en habitation avant 1836. «This brewery in turn may have been converted from a decayed, old stone house prior to 1806»

(Rick 1968 : 24). Il rappelait également l'impossibilité d'associer la maison George-William-Usborne à la maison du fermier mentionnée en 1733 et celle rapportée en 1787. Il avait souligné la présence de «... some curving stone walls of no discernable use in the basement and these may represent an earlier structure, possibly even dating from the first mission period» (Rick 1968 : 24). Lors de l'intervention du Service des lieux historiques nationaux en 1963, il n'y avait qu'un vide sanitaire au sous-sol de la maison. Ce vide sanitaire était traversé par une seule tranchée donnant accès à un puisard. De nos jours, le sous-sol de la maison est rabaissé. Par conséquent, les sols archéologiques sont détruits et l'ensemble des fondations est dorénavant dégagé.

John Rick, citant l'étude de Gérin Lajoie, suggérait la présence de trois édifices en 1789 sur le domaine de Sillery : une maison principale, une église et une grange (Rick 1968 : 13). La grange était une construction hybride dont une moitié était construite en maçonnerie et l'autre en bois. «The stone half of the barn (which was built on the edge of the beach) lay in ruins while the other half, containing a stable and two ovens to dry hops, was ready to collapse; the frame was broken and the roof leaked» (Rick 1968 : 15). Une description du site datée du 30 avril 1804 par le sieur Berthelot faisait état du site dans un rapport : «... il y a entre la maison et la grange une mesure d'une ancienne maison en pierre qui n'est d'aucune service» (Rick 1968 : 15). Pourtant, la carte levée par McCarthy en 1791 illustre bien les trois édifices et un quatrième en bordure du rivage, (peut-être la grange). John Rick avait bien précisé l'emplacement de la grange en bordure du rivage (fig. 5).

Toujours selon les recherches du Service des lieux historiques nationaux, des travaux de rénovation auraient été apportés aux bâtiments durant la période de location à William Hullet. L'auteur se basait sur une description de George Heriot concernant les édifices en place en 1806 : «... They now consist only of the two old stone-houses fallen to decay and of the remains of a small chapel... The chapel has of late been repaired and fitted up for a malt house and some of the other buildings have been converted into a brewery» (Rick 1968 : 16). La présence de trois bâtiments sur le site abritant une habitation, une brasserie et une malterie a été confirmée à deux reprises : en 1815 par Joseph Bouchette et, en 1816, par un avis de location de la propriété (Rick 1968 : 16).

En 1829, l'aquarelle de J. P. Cockburn illustre bien trois bâtiments sur le site, dont la maison dite des Jésuites et la maison George-William-Usborne (fig. 6). Cette dernière était pourvue d'une cheminée et, peut-être, d'une ouverture logée sur son côté ouest. Seulement deux fenêtres étaient illustrées en façade sud.

À cette époque la propriété fut louée à Farlin, Miller & Co. par Henry Vilet Wright (1828). En 1836, Farlin affirmait avoir «repaired an old brewery, and made a dwelling house of it, which cost me 100 pounds» (Rick 1968 : 18). Par cette affirmation succincte, il serait possible de situer la naissance de la maison George-William-Usborne telle que nous la connaissons de nos jours. Les travaux dont Farlin revendiquait la paternité ont pu se dérouler entre 1829 et 1836. Si la fonction habitation pouvait remonter à cette période, le carré de bâtiment pourrait se révéler plus ancien et même avoir déjà abrité une brasserie. De plus, la présence d'un bâtiment à cet emplacement en 1797, comme indiqué sur la carte de J. McCarthy, suggérait également la possibilité de vestiges antérieurs à 1800.

Rappelons que l'identification définitive des vestiges au sous-sol de la maison George-William-Usborne sera dorénavant plus difficile en raison de la destruction des stratigraphies au sous-sol de la maison. En effet, les séquences de sol à proximité des fondations des murs porteurs et du

vestige 21Y4 sont perdues en raison du prélèvement des sols de la cave de l'édifice. De plus, ce dernier vestige (21Y4) observé au sous-sol ne semble pas être associé aux fondations de l'édifice actuel de l'avis même du propriétaire, l'architecte Jean Côté. D'autre part, les données produites par John Rick soulevaient la possibilité que ce vestige soit plutôt associé à une fondation (mur D) dégagée à quelques centimètres à l'ouest du mur occidental de la maison George-William-Usborne. Selon l'archéologue Rick, cette fondation serait contemporaine au mur nord de l'enceinte de la mission érigée en 1649-50, y étant même liée (planche 2). Par conséquent, nous ne pouvons écarter la possibilité que cette fondation ait été associée à un édifice destiné à loger le vestige 21Y4. Nous pensons à un bâtiment utilitaire : une boulangerie, une forge ou une brasserie. Rappelons que la construction d'une brasserie et un four en 1645 avait été mentionnée dans la synthèse des informations historiques réalisée par le Service des lieux historiques nationaux (Rick 1968 : 5).

## 7.0 CONCLUSION

Les résultats provenant des sondages réalisés autour de la maison George-William-Usborne ont démontré la présence de séquences stratigraphiques à plusieurs endroits témoignant de l'occupation de la mission des Jésuites au XVII<sup>e</sup> siècle et des occupations subséquentes. Il semble bien que cette propriété fût peu bouleversée et recèle un fort potentiel documentaire. De plus, la séquence des propriétaires élaborée par le notaire Jacques Taschereau démontre que la maison George-William-Usborne fut détachée du site de la maison des Jésuites de Sillery au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Avant cette transaction, l'évolution des deux propriétés fut liée pendant 300 ans.

En raison de l'ancienneté et de l'importance de la propriété de la maison George-William-Usborne, nous recommandons la protection des espaces jugés intacts et la fouille, au préalable, des secteurs destinés à subir des excavations profondes.

D'autre part, nous avons constaté le nombre élevé de projets individuels pratiqués sur le site archéologique de la maison des Jésuites de Sillery (CeEt-27) depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Pourtant, des secteurs du périmètre de la mission établie au XVII<sup>e</sup> siècle ont peu ou pas fait l'objet d'un inventaire permettant d'en vérifier le potentiel. D'une part, le stationnement situé à l'est de la chapelle Saint-Michel n'a pas été complètement inventorié. D'autre part, certains emplacements ne sont pas inclus dans les limites du site archéologique tel que défini par le ministère de la Culture et des Communications. Il s'agit des propriétés sises aux 2325 et 2321, chemin du Foulon. À cet effet, nous recommandons que ces secteurs orphelins soient désormais inclus dans les limites du site. Il est également recommandé que ces mêmes secteurs soient soumis à un inventaire archéologique préalable à tous travaux d'aménagement. Ces recommandations sont cohérentes avec celles déjà émises dans une évaluation de potentiel archéologique parue précédemment (Cloutier 2007).



## SOURCES

Lettre du notaire Jacques Taschereau à M. Gérard Guay, arpenteur-géomètre, le 25 juin 1952. Copie conservée au centre de documentation du MCCQ.

## BIBLIOGRAPHIE

ARKÉOS Inc. 1997. Recherches archéologiques, chemin du Foulon (CeEt-27) et côte à Gignac, Sillery. Ville de Sillery-MCCQ.

BENOIT, Jean. «Dobell, Richard Reid» dans Dictionnaire biographique du Canada. (En ligne : [http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id\\_nbr=6680](http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=6680)).

CLOUTIER, Céline. 2007. La mission des Jésuites et l'établissement du premier Hôtel-Dieu à Sillery : évaluation du potentiel archéologique. Québec, Entente de développement culturel Ville de Québec et ministère de la Culture et des Communications, 46 pages.

CLOUTIER, Céline. 2011. Inventaire et surveillance archéologique maison des Jésuites de Sillery, CeEt-27. Ville de Québec, Entente de développement culturel, 109 pages.

GUIMONT, Jacques et Pierre DELAGE. 1977. Projet P.I.L. Vieille Maison des Jésuites, à Sillery État sommaire de recherche historique. Rapport inédit, 9 pages.

PROUST, Jacques. 1985. L'encyclopédie Diderot et d'Alembert planches et commentaires. Paris, Hachette.

RICK, John H. 1968. Preliminary report on archaeological investigations at the old Jesuit House Sillery, P.Q. Ottawa, National Historic Sites Service, s.p.

ROBERT, Isabelle. 1990. Le site de l'ancienne mission des Jésuites à Sillery. Québec, Université Laval, Mémoire de Maîtrise, 96 pages.

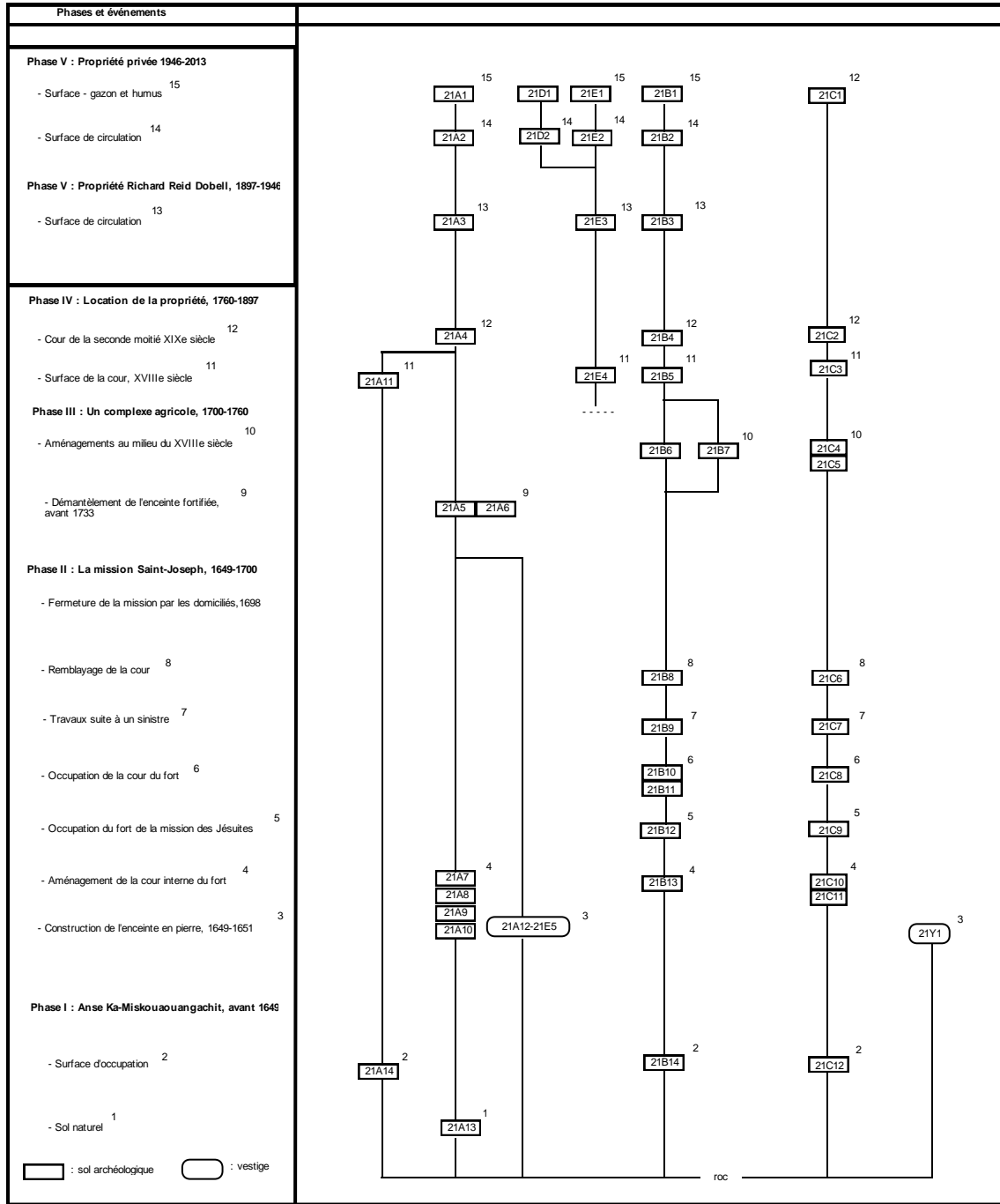
SCOTT, l'abbé H. A. 1902. Une paroisse historique de la Nouvelle-France Notre-Dame de Sainte-Foy. Tome I, 1541-1670. Québec, J. A. K. Laflamme, 620 pages.



## **ANNEXE 1**

### Matrice événementielle

Matrice événementielle du site de la maison Côté, CeEt-27.



## CATALOGUE DES PLANCHES





SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE

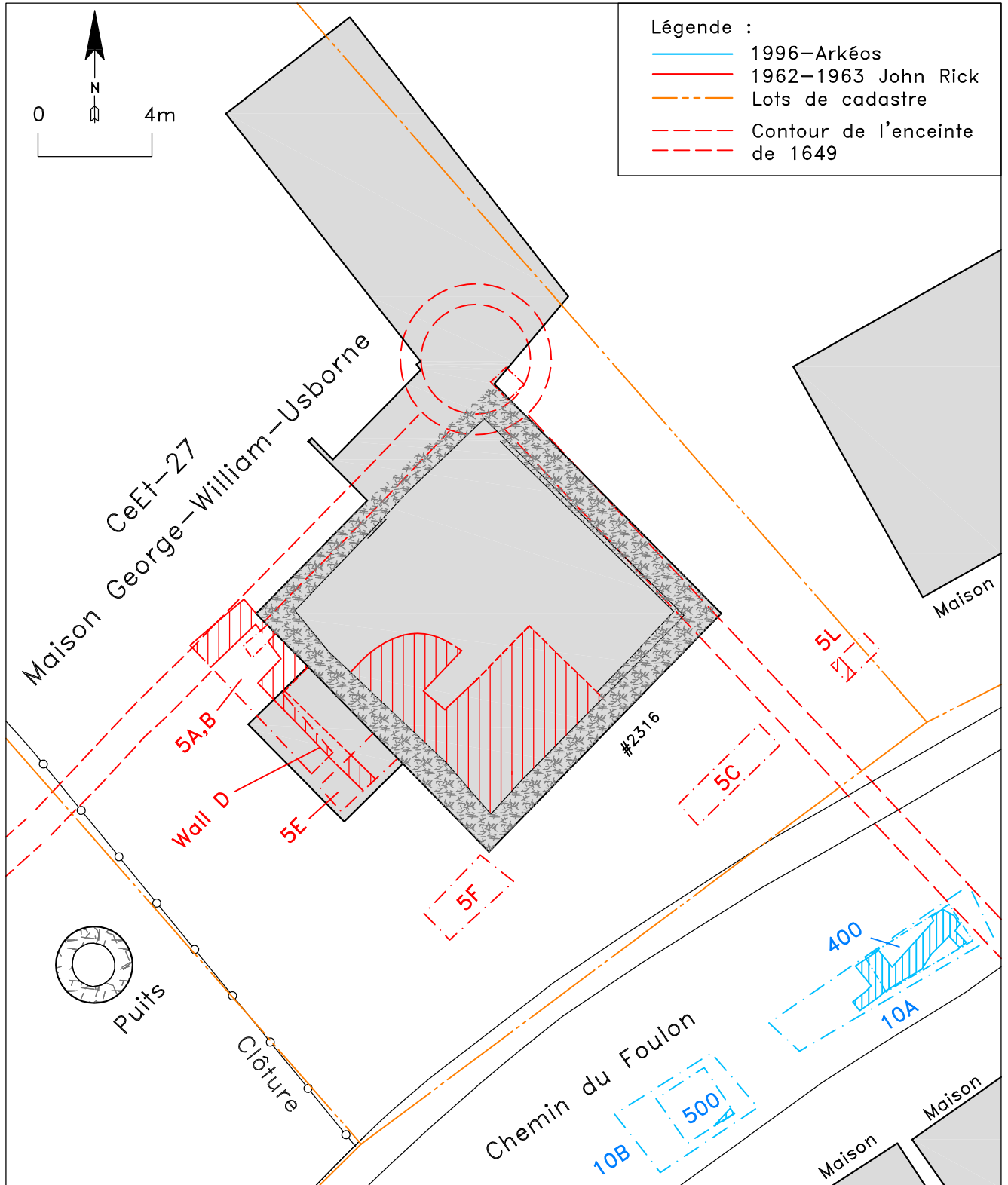
LOCALISATION DE L'INTERVENTION

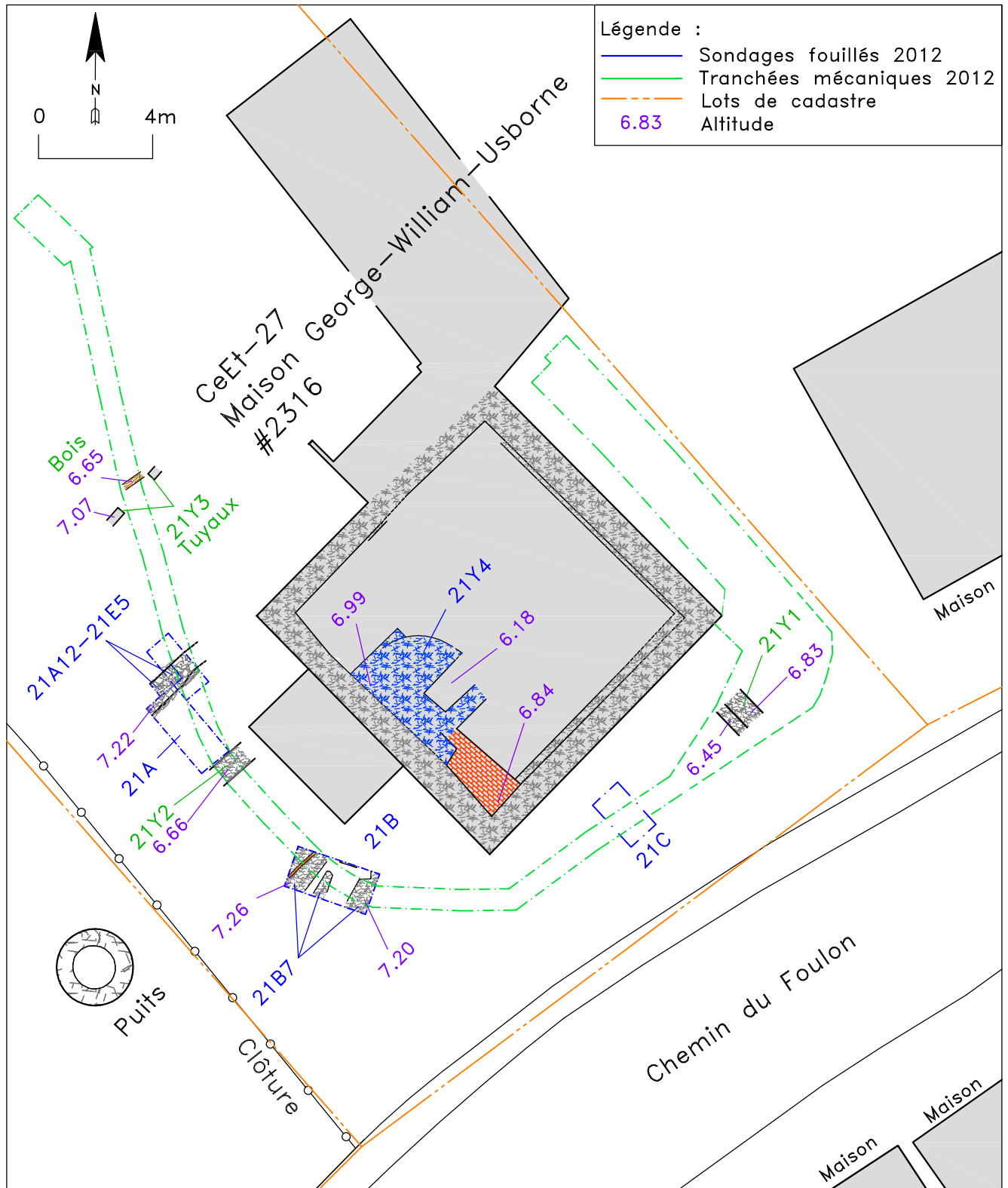
DESSINÉ \_\_\_\_\_  
APPROUVÉ SERGE ROULEAU

DATE 2013-06-17

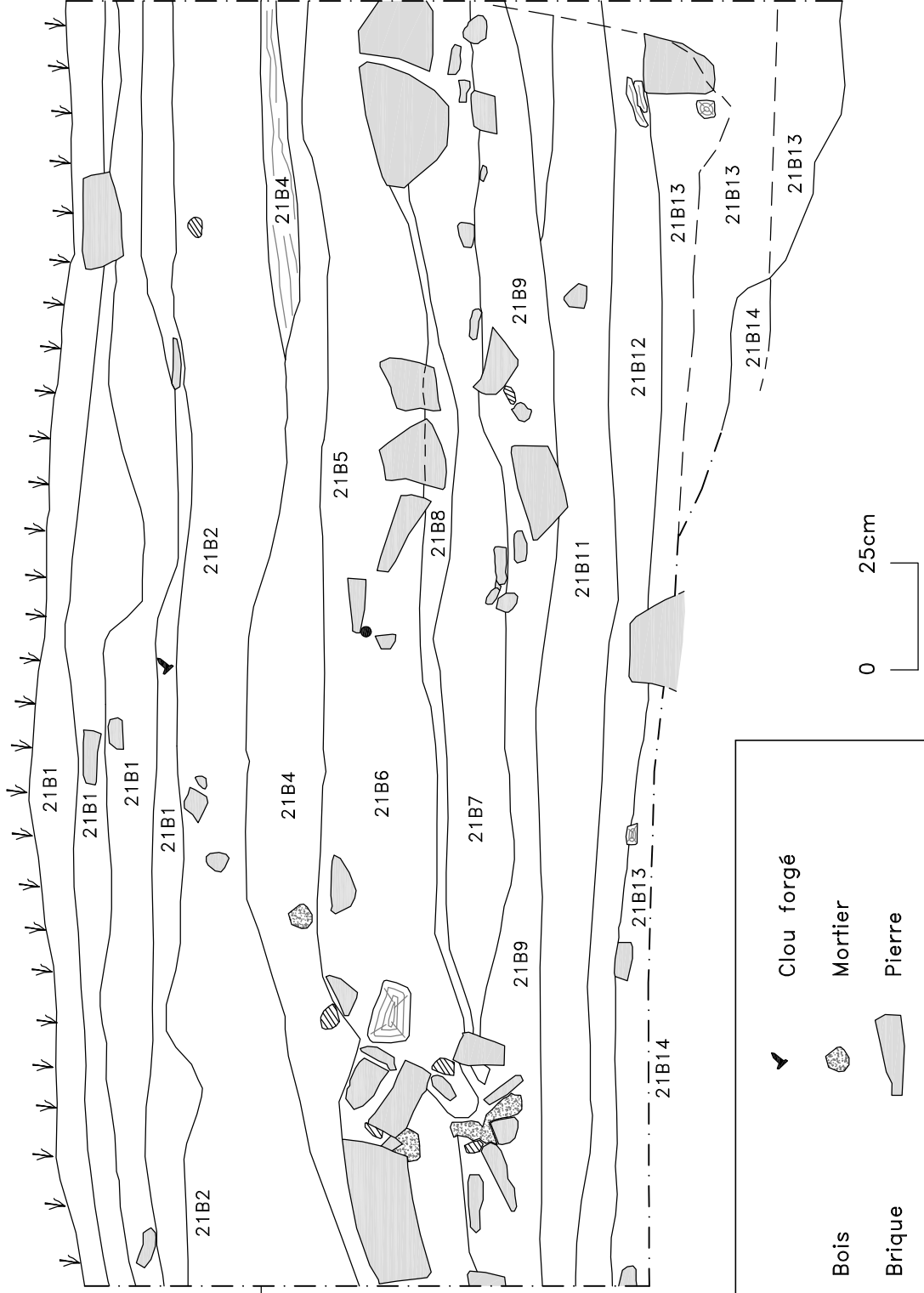
PLAN No

Planche 1 : Localisation du site de la maison George-William-Usborne, CeEt-27.





# Paroi est



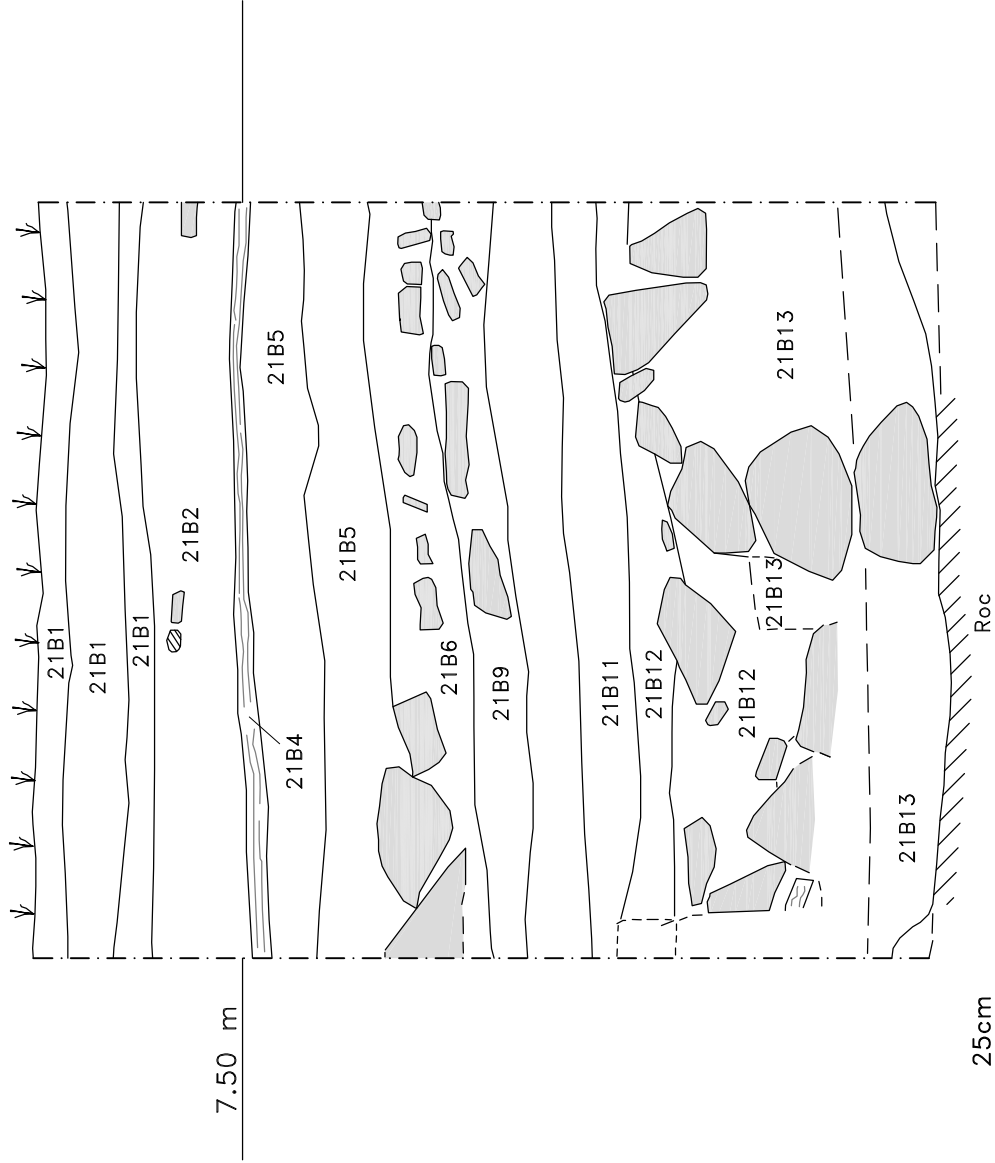
7.50 m

**Légende :**

- Bois
- Brique
- Coin vert
- Clou forgé
- Mortier
- Pierre
- Limite d'excavation

0 25cm

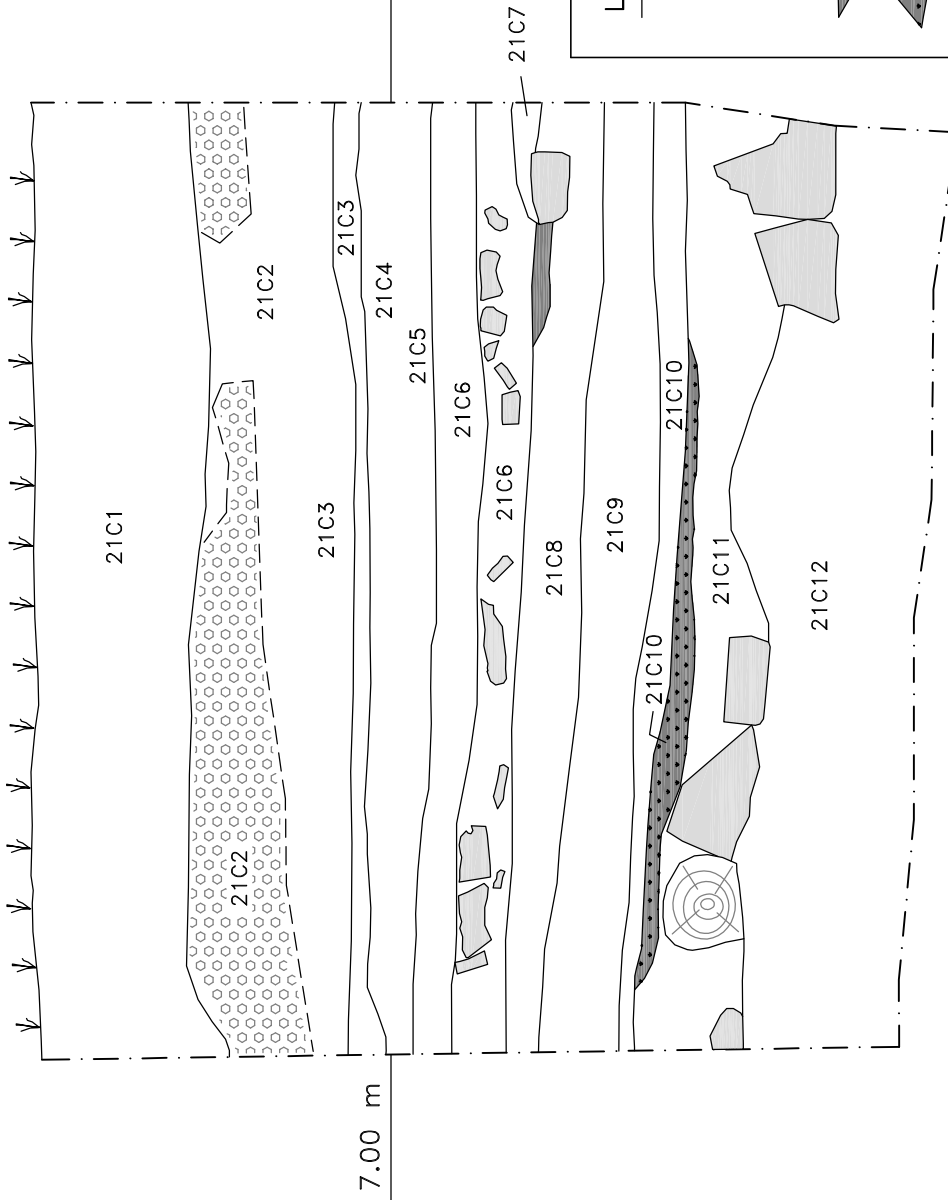
# Paroi sud







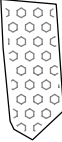

## Légende :

- Brique
- Bois
- Pierre
- Limite d'excavation

# Paroi ouest

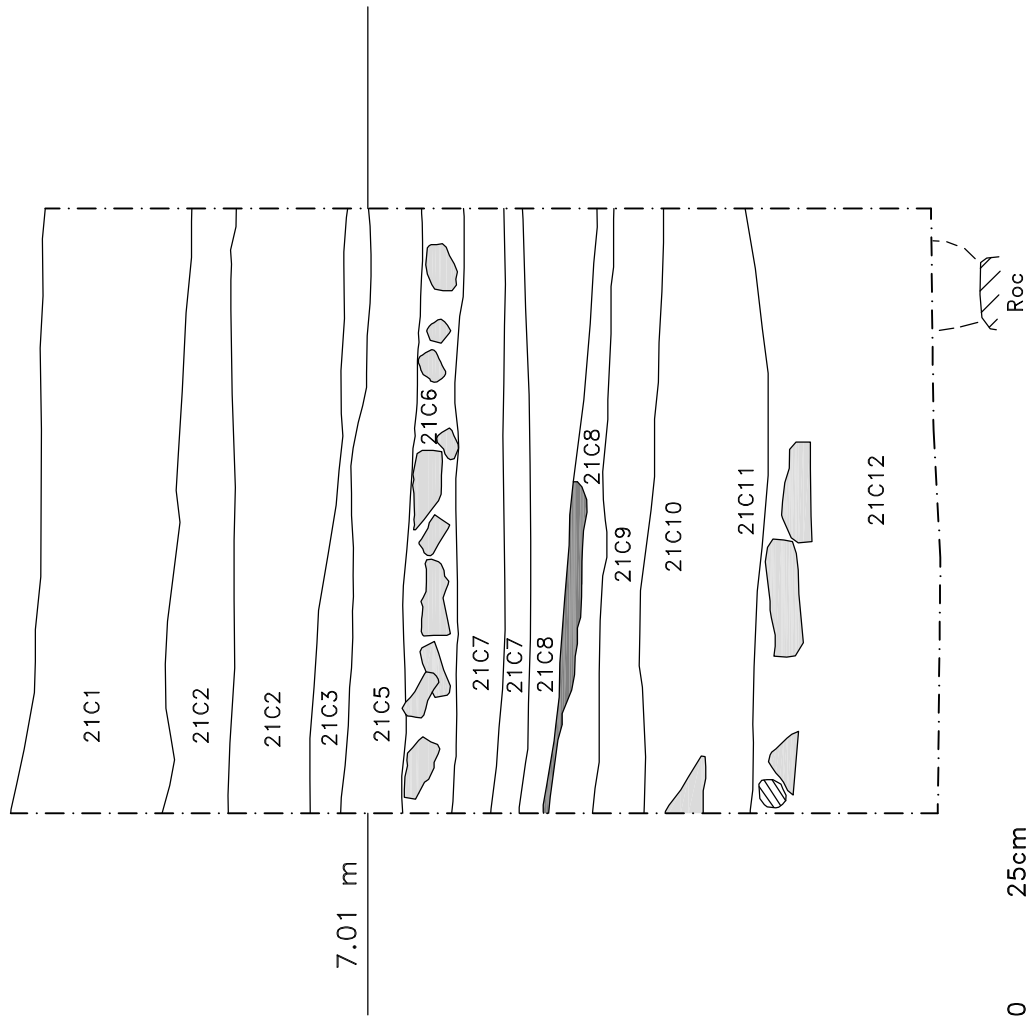


**Légende :**

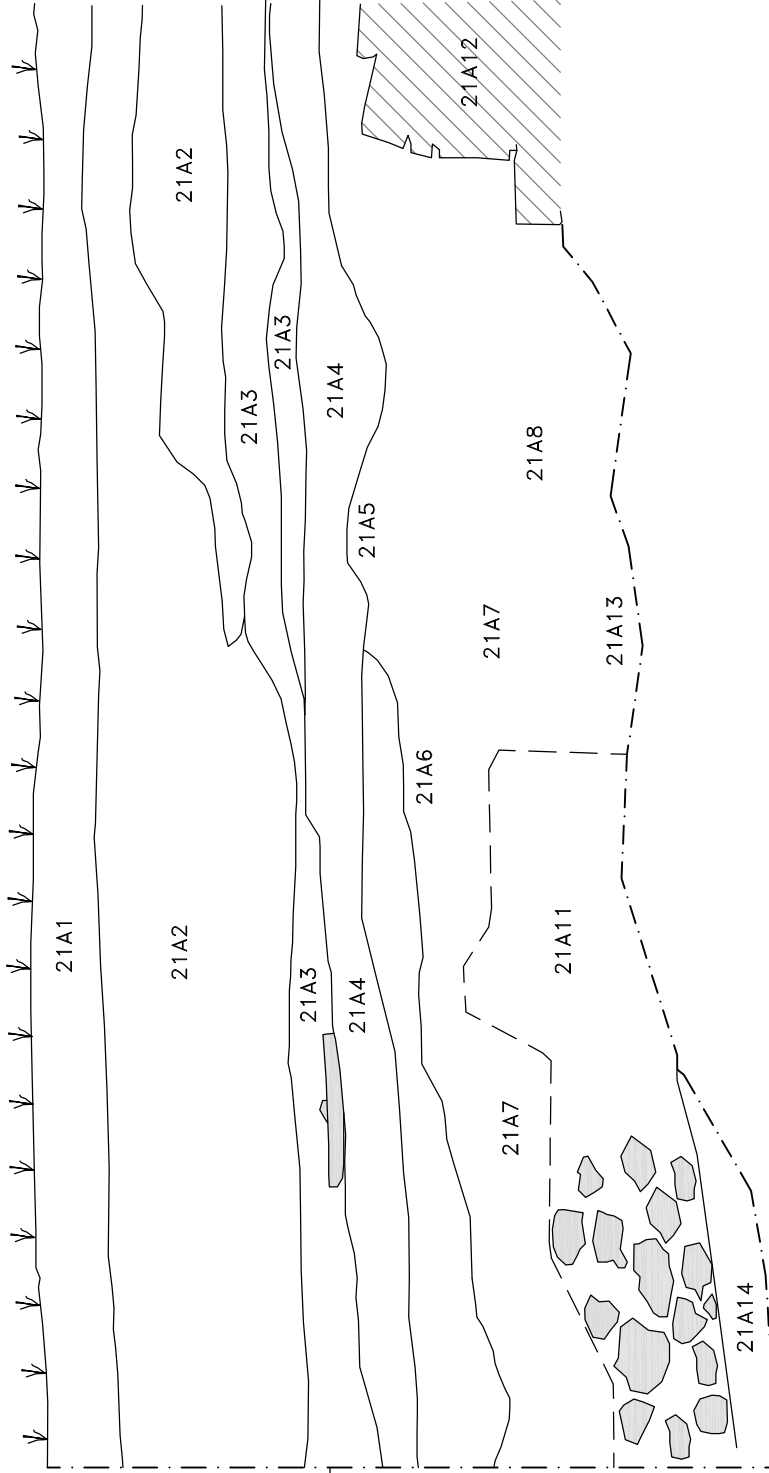
-  Bois
-  Pierre
-  Charbon
-  Cendre et charbon
-  Concentration de gravier
-  Limite d'excavation

0 25cm

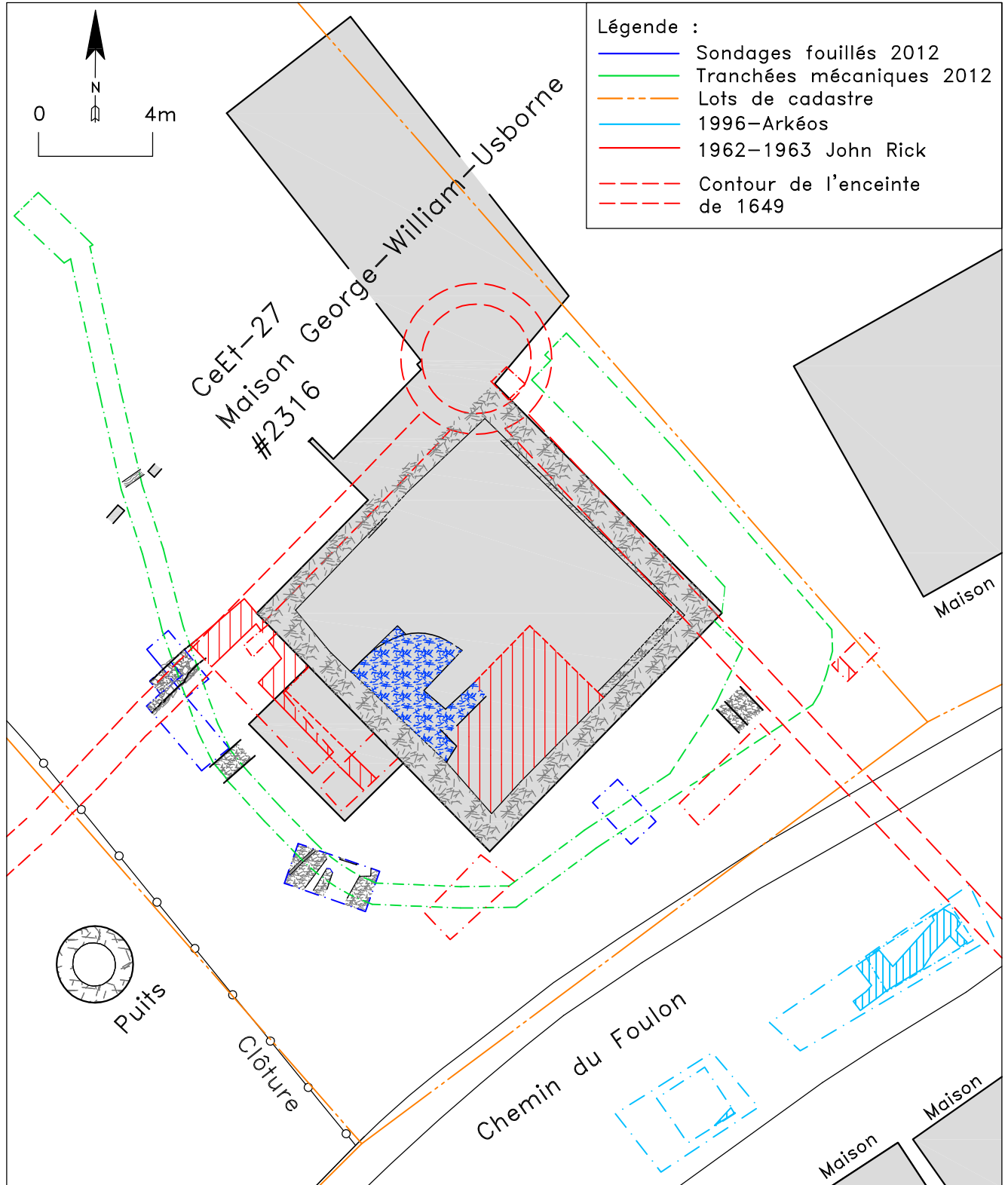
# Paroi nord

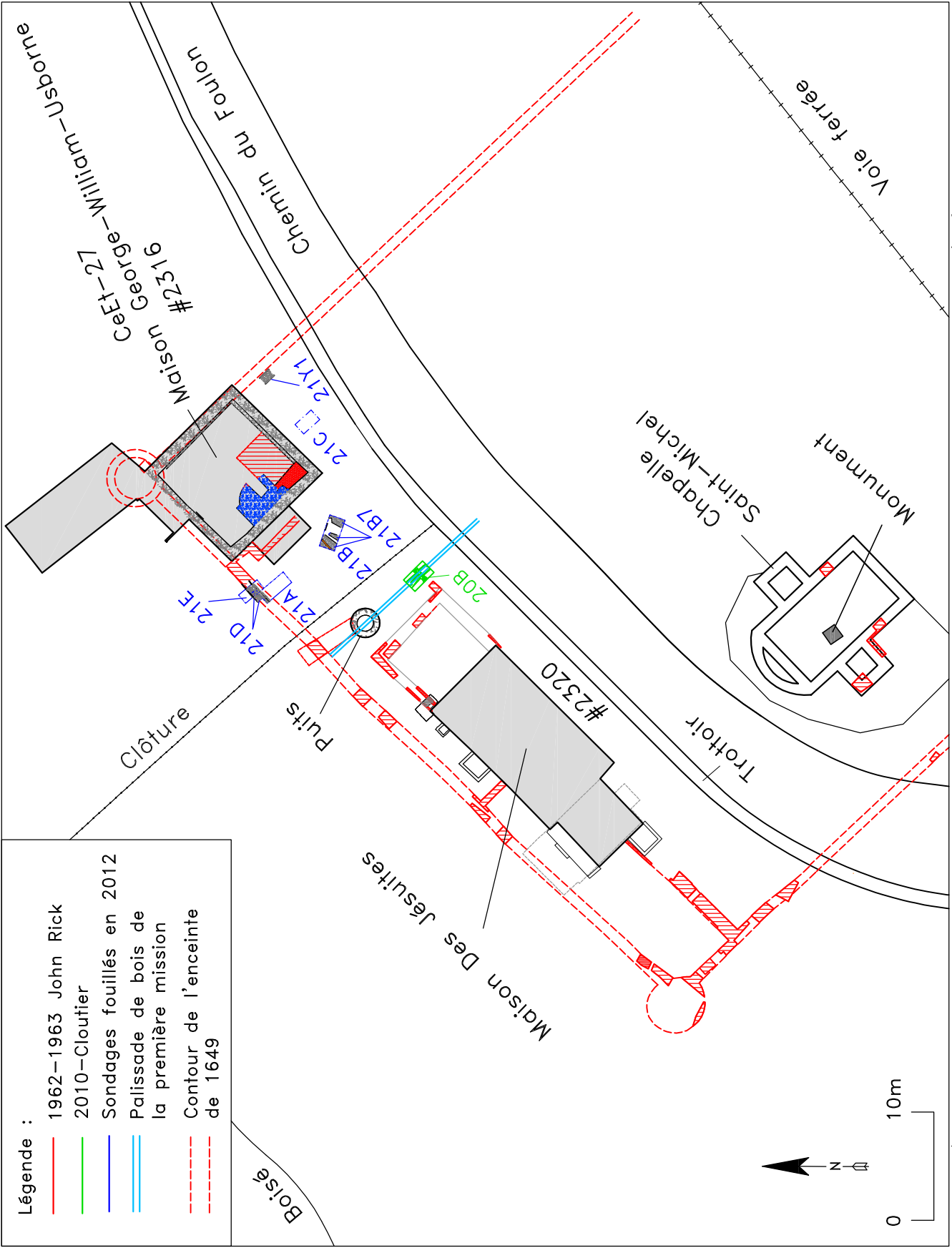


# Paroi ouest



0 25cm





**Légende :**

- 1962-1963 John Rick
- 2010-Cloutier
- Sondages fouillés en 2012
- Palissade de bois de la première mission
- - - Contour de l'enceinte de 1649

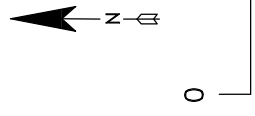


Planche 10: Disposition des sous-opérations 21A, 21B et 21C en fonction de la limite des enceintes de la mission Saint-Joseph.